

Problème

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 17

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193598>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

heureux cautionnement, et dès lors il ne prévoyait rien qui pût mettre obstacle au mariage de sa fille. Les blés d'automne ondoient déjà, et l'on avait pu faire en temps convenable les semailles du printemps. I n'y avait plus de grain à la maison, mais grâce à la prévoyance du gouvernement, on pouvait acheter, à un prix modéré, à Lausanne et ailleurs, un pain d'excellente qualité. Enfin l'oncle était revenu de Chez-les-Blanc, et sa présence ne contribuait pas peu à déridier tous les fronts, même les plus soucieux : il était de si bon conseil et toujours de si belle humeur ! (A suivre.)

Disparition des taches de vin sur le linge. — Il n'est aucun moyen aussi efficace pour enlever les taches de vin sur le linge, que l'emploi de l'eau de Javel, utilisée de la manière suivante :

On imbibe parfaitement la partie tachée avec de l'eau de Javel pure. La tache ne tarde pas à disparaître. On plonge alors vivement le linge dans un vase d'eau fraîche, préparé d'avance, et l'on frotte soigneusement tous les endroits touchés par l'eau de Javel, de manière à en faire disparaître toute trace.

Cette opération, faite promptement et intelligemment, produit d'excellents résultats, aussi bien pour les taches de fruits que pour les taches de vin. (Papillon).

Nettoyage des gants de peau. Frottez légèrement à sec du savon blanc sur un morceau de flanelle ; égalisez cette couche légère en la repassant avec un linge ou avec un autre morceau de flanelle, de façon qu'il n'y ait pas plus de savon dans un endroit que dans un autre. Montez votre gant sur une forme, ou, si vous n'avez pas de forme, passez un bâton dans chaque doigt ; frottez ce gant avec votre flanelle, la saleté s'y attachera et le gant reprendra sa propreté primitive.

Pour conserver le poisson. — Il a été reconnu que le sang et l'enduit visqueux qui recouvrent le corps des poissons sont les principaux agents de la corruption rapide de leur chair. C'est donc en saignant les poissons et en les lavant que l'on pourra les conserver intacts le plus longtemps.

Voici comment on procède à cet effet en Hollande et en Allemagne : on saigne le poisson aussitôt après l'avoir pris. Pour cela, on tranche l'artère qui amène le sang aux branchies que l'on arrache ; quant à l'enduit visqueux qui couvre la peau, un simple grattage suffit pour l'enlever.

Par ce traitement, on obtient une chair blanche et savoureuse, se conservant deux fois plus longtemps que celle du poisson qui n'a été ni saigné, ni lavé. C'est à ce mode de préparation que les habitants d'Emden doivent une réputation justifiée auprès des gourmets.

Solution du problème de samedi :
300 hommes. — Ont répondu juste : MM. Kilchenmann, Gondo (Valais) ; — Delessert, Vufflens-le-Château ; — Margot, Ste-Croix ; — Chessex, fils, Clarens ; — Brochon, à Trey ; — Ogiz, Orbe ; — Guilloud, Avenches ; — Rohrbach, Lausanne ; — Mermoud, Echallens ; — Reviol et Orange, Genève ; — Jacot, Chaux-

de-Fonds. — La prime est échue à M. Mermoud, café du Midi, Echallens.

Les primes en retard sont expédiées ce jour.

Problème.

Les âges de deux amis sont entre eux comme 4 est à 5, mais dans 6 ans ils seront entre eux comme 5 est à 6. Déterminer ces âges.

Opéra. — Demain dimanche Mlle Nitouche,

cette charmante et gaie opérette, dont la première représentation a eu un très grand succès.

Boutades.

B... va pour louer un appartement ; il s'adresse au concierge qui lui pose, de l'air aimable que l'on sait la question suivante :

— Avez-vous des enfants ? Nous n'en voulons pas ici.

— Hélas ! répond B..., ils sont au cimetière.

Et B... loue l'appartement, et lors de l'aménagement, il arrive suivi d'un régiment de bambins.

— Mais... je les croyais au cimetière, balbutia le portier, interloqué.

— Oui... ils étaient allés prier sur la tombe de ma pauvre belle-mère.

Guibollard interroge sa montre avec anxiété :

— Je ne puis comprendre, dit-il à sa femme, ce qui est arrivé à ma montre ; je crois qu'elle a besoin d'être nettoyée.

— Non, papa, répond la petite Fauny ; je suis sûre qu'elle est propre, parce que Baby et moi nous l'avons lavée dans le bassin.

Un récidiviste incorrigible comparait devant le tribunal correctionnel.

— Vous êtes bien connu de la justice. Votre casier judiciaire est tout rempli. Pourquoi donc avoir donné un faux nom quand on vous a arrêté ?

(Avec une feinte modestie). — Pour ne pas me vanter, monsieur le président.

Parlant de son fils, jeune homme de vingt-trois ans, pour lequel il rêve de hautes destinées, et qui semble quelque peu obtus, M. B... disait hier :

— Je suis bien sûr que ce garçon-là fera son chemin ; d'abord, il a une qualité qui est la première de toutes !

Et comme on demandait laquelle :

— Il est persévérant, reprit le père ; c'est ainsi qu'après avoir été refusé sept fois de suite au baccalauréat, il s'est présenté une huitième !

— Et il a été reçu ?

— Non !

Au café, entre deux vieux amis qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps :

— Tu t'en vas déjà ?

— Oui, une visite à ma belle-mère.

— Par cette chaleur ?

— Justement, nous sommes en froid.

MONSIEUR. — Je suis enchanté de mon nouveau médecin. Il m'a promis de faire disparaître mes rhumatismes.

MADAME, épouvantée. — Et alors il va falloir acheter un baromètre!... Toujours de nouvelles dépenses !

M. Pincemaille trouve devant sa porte un pauvre diable qui lui demande l'aumône :

— Je voudrais vous donner vingt-cinq centimes, dit Pincemaille, mais je n'ai que des pièces blanches. Avez-vous cinq sous à me rendre ?

— Oui, monsieur, fait le mendiant, en mettant la main à sa poche. Pincemaille rengaine sa pièce.

— Si vous avez cinq sous, dit-il, vous avez assez pour aller jusqu'à demain.

L. MONNET.

CAUSERIES du CONTEUR VAUDOIS

1^{re} série, nouvelle édition, considérablement augmentée et illustrée de jolis dessins par RALPH.

En vente au bureau du CONTEUR VAUDOIS et dans toutes les librairies

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

COMPTES DE MÉNAGE

VALABLES POUR 4 ANS

En vente à la Papeterie Monnet. — Prix 2 fr.

Demander à **J.-H. MATILE**, au Petit-Bénéfice, **Morges**, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes ; draperie, cotons, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,50. — Canton de Fribourg à fr. 28,—. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 104. — De Serbie 3 % à fr. 89,—. — Bari, à fr. 60,—. — Barletta, à fr. 43,50. — Milan 1861 à 39,50. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,75. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 108,—. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 15,—. — Tabacs serbes, à fr. 12,—. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — **J. DIND & Co**, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.